

ESSAI
SUR
CALVUS

PAR
F. PLESSIS

Stat sua culque dies ; breve et irreparable tempus
Omnibus est vitæ ; sæd famam extendere factis,
Hoc virtutis opus.

VERG. AEN. X, 467.



CAEN
IMPRIMERIE F. LE BLANG-HARDEL
Rue Froide, 2 et 4

1885

A monsieur Sabour Reinach,
hommage affectueux
J. Renard

ESSAI
SUR
CALVUS

PAR
F. PLESSIS

Stat sua cuique dies; breve et irreparabile tempus
Omnibus est vitæ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus.

VERG. AEN. X, 467.



CAEN
IMPRIMERIE F. LE BLANC-HARDEL
Rue Froide, 2 et 4

—
1885

A

M. G. BOISSIER

MEMBRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

HOMMAGE RESPECTUEUX

ESSAI SUR CALVUS

Stat sua cuique dies; breve et irreparabile tempus
Omnibus est vitæ; sed famam extendere factis.
Hoc virtutis opus.

VENG. ANN. X, 467.

I.

On est convenu de dire que si tant d'œuvres antiques ont péri, si de tant d'écrivains illustres en leur temps les noms seuls nous sont parvenus, il ne faut pas s'exagérer l'importance du dommage : ce qui méritait le plus d'être sauvé, le jugement équitable des siècles l'a conservé ; ce que l'indifférence des générations a laissé tomber dans l'oubli était peu digne de lui être disputé. Ce raisonnement n'est-il qu'un artifice destiné à diminuer les regrets des rares esprits qui se passionnent encore pour les lettres classiques ? En ce cas, il ne faudrait point contester ; rien n'est plus respectable qu'une idée consolante ; on doit se garder d'y toucher, surtout quand elle n'est qu'une illusion facile à détruire. Mais s'agit-il, moins d'une consolation dont fort peu éprouvent le besoin, que d'une opinion critique généralement acceptée et enseignée, il est permis de se demander quelle est sa valeur et si même elle soutient l'examen.

Voici un jeune homme qui, mort à trente-cinq ans, et doué d'une faible santé, laisse dans la poésie et dans l'éloquence une double trace glorieuse ; qui peut essayer de disputer l'empire du barreau à Cicéron ; qui sera nommé sans cesse à côté de Catulle comme son égal en talent ; dont toute la vie atteste le caractère énergique, l'esprit laborieux et bien au-dessus du commun ; le chef d'une grande école d'orateurs, d'une école qui compta probablement dans ses rangs Jules

César; un des rénovateurs de la poésie à Rome, un de ceux qui ont commencé à mettre les ressources de l'art grec au service du génie latin, un poète que Propertius et qu'Ovide aimeront et loueront, que lira encore avec goût Plinius le Jeune : ses œuvres ont été anéanties; est-ce donc là une perte insignifiante? Fera-t-on croire raisonnablement que ses vers et ses discours n'avaient ni beaucoup de charme ni beaucoup d'intérêt, et que s'ils n'ont pas survécu, c'est qu'ils ne méritaient pas de survivre?

La vérité est qu'il ne faut pas voir dans le cours du temps, comme on le fait volontiers, une épreuve de laquelle les plus dignes sortent victorieux, mais une force destructive qui saccage souvent au hasard et qui épargne de même. Les Argonautiques de Varron d'Atax devaient bien valoir celles de Valerius Flaccus; il n'est guère vraisemblable que le même Varron, dans son *Bellum Sequanicum*, que Varius, dans le *De morte Caesaris*, se fussent montrés d'aussi plats versificateurs que Silius dans les *Puniques*. Le Thyeste était-il inférieur aux tragédies de Sénèque? Est-il bien sur que Gallus ne fût pas un charmant poète? que son talent ait tout entier consisté dans l'amitié de Virgile et dans la haute fortune qui lui aurait valu tant de flatteurs parmi les poètes, les plus orgueilleux des hommes? Quelque réponse que l'on fasse à ces questions, quelque douteuse qu'en demeure la solution, le rôle considérable joué par Calvus ne permet pas la même incertitude : ses discours seraient les documents les plus précieux pour juger avec équité, et en connaissance de cause, l'école attique; ses poèmes feraient bonne figure à côté de ceux de Catulle, dont le nom est aujourd'hui plus que jamais en faveur (1). Quelques-uns des vers de Calvus ont échappé à l'oubli, bien peu, une quinzaine environ. Au premier abord, ces débris paraissent à peu près inutiles pour nous aider à fixer le mérite et le caractère de l'œuvre abolie; ils ne doivent d'avoir survécu qu'à des particularités de langue ou de métrique, qui les font citer par des grammairiens; mais, à la réflexion, on trouve dans la circonstance même qu'aucun

(1) Je ne puis m'empêcher de remarquer, en passant, que Plaute, Lucrèce et Catulle sont les trois auteurs qui, de nos jours, sauvent la littérature latine, laquelle ne plaît guère à une époque un peu malade de la peur d'admirer ce qu'on admirait avant elle.

d'eux n'est cité pour sa beauté littéraire, un motif de plus d'en tenir un très-grand compte : s'ils ont des traits communs, s'ils sont tous marqués d'une empreinte originale, forte et pure, ces témoins pris au hasard nous représenteront d'autant mieux la valeur moyenne des vers de Calvus.

Avec le secours de ces fragments, avec les renseignements nombreux donnés par les Anciens sur sa personne et son genre de talent, j'ai cherché à évoquer la figure intéressante d'un homme qui est relégué dans l'histoire de la littérature latine à une place un peu obscure et qui, si son œuvre n'avait point péri, obtiendrait, j'en suis convaincu, un des premiers rangs.

II.

Nous savons par Pline l'Ancien (1) la date exacte de la naissance de Calvus : il naquit le 28 mai de l'an 82 avant J.-C., 672 de la fondation de la Ville, le jeune Marius et Carbon étant consuls.

Il se nommait Gajus Macer Licinius Calvus (2). La gens Licinia était plébéienne, mais illustre ; c'est d'elle que sortaient les Crassus, les Lucullus, les Murena. Le plus ancien des Calvus qui ait laissé un nom dans l'histoire est P. Licinius Calvus, tribun consulaire de l'an 554 (400 avant J.-C.) et le premier de ces magistrats choisi dans la plèbe. Par sa conduite conciliante il désarma l'hostilité des patriciens (3). Quatre ans plus tard, appelé une seconde fois aux mêmes fonctions, sans les avoir recherchées, déjà vieux, infirme, presque aveugle et presque sourd, il pria le Sénat de le remplacer par son fils, « l'image vivante de ce Licinius dont ils avaient apprécié la modération dans sa magistrature antérieure et dont lui-même n'était plus que l'ombre (4). » Le Sénat le lui permit.

Ce fut encore un Calvus, moins agréable aux patriciens, C. Licinius

(1) *Hist. nat.*, VII, 49 (p. 41 du tome II de l'édition Jan-Mayhoff).

(2) Le prénom Gajus n'est pourtant pas établi d'une manière certaine ; cf. Weichert, *Poet. rom. reliq.*, p. 105, note 14.

(3) T. Live, V, 12, 9 ; 13, 2.

(4) Ce sont les paroles que lui prête T. Live dans une allocution simple et touchante, V, 18, 1-6.

nus Stolo (1), qui proposa et fit passer, comme tribun du peuple avec son collègue L. Sextius, la *lex Licinia de consulatu* laquelle ouvrait aux plébéiens l'accès du consulat. Lui-même fut consul de l'an 390 et de l'an 393 (364 et 361 avant J.-C.). Il fut l'auteur de deux autres lois dirigées également contre les patriciens qui leur firent une violente, mais inutile opposition : l'une relative aux usurpations du domaine public, l'autre concernant la garde des livres sibyllins.

L'annaliste Macer Licinius que nomme Tite Live, IV, 23, 1, comme un auteur relativement récent qu'il oppose à de plus anciens, le même certainement dont il s'agit dans le *De Legibus*, I, 2, 7, n'est autre que le père de notre Calvus. Denis d'Halicarnasse le cite souvent : il le nomme *Αξιωμαξ Μάξερ* l. I, c. 7, ailleurs *Αξιωμαξ* tout court. D'après le jugement qu'Atticus porte sur lui dans le passage du *De Legibus* cité plus haut, le père et le fils ne se seraient guère ressemblés : tandis que Calvus fut un orateur sec et serré, Macer Licinius aurait été *loquax, multus, ineptus*. Suivant le même Atticus, il avait si peu de talent qu'il ne méritait guère d'être nommé. Cependant si, comme il semble, c'est bien lui dont il est question sous le nom de C. Macer dans le *Brutus*, il faudrait réviser le verdict d'Atticus : Cicéron trouve Macer « *non abundans* » ; il ajoute que c'était moins un orateur qu'un avocat, mais un avocat estimable qui, s'il manquait de grâce dans le geste et de charme dans la voix, apportait dans l'invention et dans la composition une exactitude et un soin remarquables (2). Ces deux jugements, qui paraissent au premier abord contradictoires, peuvent très-bien s'appliquer au même personnage : leur différence s'explique par la différence des points de vue. Cicéron qui, d'ailleurs, après avoir dit : « *non erat abundans* », reprend : « *non inops tamen* », aimait et pratiquait, comme on sait, l'abondance de la parole ; Atticus y tenait moins, et tel qui paraissait à l'un en trop peu dire, pouvait encore paraître à l'autre en dire plus long qu'il ne fallait. Quant à la question de savoir si Macer Licinius, dans le genre resserré ou développé, était ou

(1) Il devait ce surnom de Stolo au soin avec lequel il arrachait les bourgeons aux racines des vignes ; Varron, *De re rust.*, I, 2, 9.

(2) Cf. Cicéron, *Brutus*, 67, 238.

non un homme de talent, je m'en rapporterais à l'opinion de Cicéron plutôt qu'à celle d'Atticus : ce dernier, qui voulait persuader à son ami d'écrire l'histoire, avait là une bonne raison de déprécier les historiens antérieurs ; de plus, son jugement se présente sous une forme si dédaigneuse qu'il éveille le soupçon ; ces condamnations absolues font parfois plus de tort à celui qui les prononce qu'à celui qu'elles veulent frapper. Cicéron ne se borne pas à une décision sommaire : il entre dans le détail, il dit en quoi Macer méritait l'éloge, en quoi il encourait le blâme ; c'est un arrêt motivé. On retrouve dans les qualités qu'il lui accorde certains traits de ressemblance avec notre Calvus : *mira accuratio*, dit-il au sujet du premier, *accuratius dicendi genus* (1), au sujet du second. Calvus était un orateur scrupuleux à l'excès, sévère pour lui-même, redoutant la moindre faute contre le goût *nimum inquirens in se, sese observans, metuens ne vitiosum sanguinem colligeret* (2) ; n'y aurait-il pas là une trace de la *diligentia* que Macer apportait dans ces devoirs d'avocat, une qualité paternelle appliquée autrement, détournée, mais encore reconnaissable ? Le père manquait de grâce : *vox, gestus et omnis actio sine lepore* (3) ; or, Sénèque, le rhéteur, nous apprend que le fils n'avait dans l'action rien de doux, de paisible, que tout y allait par soubresauts et par secousses (4). On va voir enfin que l'opinion de Cicéron sur Macer ne peut être en aucune façon suspecte de partialité (5).

Macer Licinius finit d'une manière malheureuse : accusé de péculat, ce fut précisément devant Cicéron, alors préteur, qu'il eut à répondre

(1) *Brutus*, 82, 283.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, 67, 238.

(4) Senec. rhet., *Controv.*, VII, 4 (19), 8 : « Nihil — placidum, nihil leve est, omnia excitata et fluctuantia. »

(5) Lorsqu'Atticus dit que Macer Licinius était *multus et ineptus in orationibus*, s'agit-il des harangues que, suivant l'usage, il prêtait dans ses Annales à des personnages historiques ? Comme le jugement d'Atticus vise surtout l'annaliste, cette hypothèse offre d'abord de la vraisemblance ; mais pourquoi le style des discours serait-il critiqué plutôt que celui de l'ouvrage entier ? Je crois donc, avec Weichert, qu'il est question de discours prononcés au Forum. Priscien cite justement une phrase d'un discours de Macer, *Pro Tuscis* ; cf., Weichert, ouvrage cité, p. 95, 96.

de cette accusation. Il fut condamné à l'unanimité des suffrages malgré le crédit de Crassus et de nombreux amis ; ce jugement fit, paraît-il, grand honneur à la fermeté de Cicéron. Macer se tenait pour tellement sûr d'être acquitté qu'il avait revêtu une toge blanche en signe de fête et que, rasé de frais et les cheveux bien coupés, il se rendait au tribunal lorsque Crassus courut au devant de lui et l'arrêta en lui annonçant l'issue du procès ; Macer rentra chez lui, se mit au lit et mourut presque aussitôt. Tel est le récit de Plutarque (1). Valère Maxime rapporte les faits un peu différemment : selon lui, Macer, apprenant la tournure que prenaient les débats, n'en voulut point attendre la fin et s'asphyxia après avoir envoyé dire à Cicéron qu'il mourait accusé, mais non condamné (2).

Calvus avait alors seize ans ; on comprend qu'il n'ait point suivi les leçons de Cicéron. Le fait, malgré son explication naturelle, devait être d'autant plus sensible au grand orateur, qu'à ce moment toute la jeunesse se destinant au barreau se pressait autour de lui. Les auteurs anciens ne nous apprennent pas quels furent les maîtres de Calvus ; il est probable qu'il se mit sous la direction de quelqu'un de ces rhéteurs grecs si nombreux à Rome et qui tenaient des écoles. Les intentions peu bienveillantes dont il était animé à l'égard de Cicéron ne se modifièrent jamais qu'en apparence ; l'homme qui lui avait pris la vie et l'honneur de son père, ne pouvait lui inspirer que des sentiments de répulsion. Tacite, dans le *Dialogue des orateurs*, c. xviii, parle d'une correspondance suivie entre Cicéron et Calvus ; tout ce qu'on en peut conclure, c'est que leur hostilité n'éclatait pas au grand jour ou bien qu'il y eut trêve à un certain moment ; mais c'était, ce ne pouvait être là qu'une réconciliation d'intérêt et de forme qui ne les empêchait pas de fort mal penser l'un de l'autre. A Cicéron, Calvus paraissait un orateur exsangue et décharné, et Calvus ne se faisait pas faute de trouver Cicéron relâché et sans nerfs.

Tout se réunissait pour accroître leur inimitié secrète : Sénèque, le rhéteur, nous apprend que Calvus disputa « longtemps » à Cicéron la souveraineté de l'éloquence ; ce fut, dit-il, dans des conditions de grande infériorité : — *diu cum Cicerone iniquissimam litem de*

(1) *Vie de Cicéron*, c. 9.

(2) Valer. Maxim., IX, 12, 7.

principatu eloquentiae habuit (1). Il n'en est pas moins vrai qu'une telle rivalité, même terminée par une entière défaite, suppose chez Calvus un talent exceptionnel. « Si cet homme est éloquent, est-ce une raison pour me condamner? » s'écriait Vatinius au désespoir en entendant Calvus l'accuser avec tant de feu devant les juges (2); et quelqu'un dans l'auditoire, quelqu'un de la *corona sordidior* (3), s'écriait, pris d'enthousiasme : « *Di magni, salaputium disertum* (4)! « Grands Dieux ! l'éloquent petit bout d'homme ! » Calvus, en effet, était très-petit ; l'exigüité de sa taille est mentionnée par Sénèque le Rhéteur (5) et par Ovide (6). Ce petit homme avait, dans ses plaidoiries, une action très-vive, violente même, à ce que rapporte Sénèque le Rhéteur. C'est sans doute à la vigueur étonnante de cette action (7) qu'il dut de frapper d'admiration, ce jour-là, un auditeur probablement grossier et de donner par avance un démenti à l'accusation portée par Cicéron contre l'école attique, de ne point plaire au public (8). Le procès de Vatinius nous montre justement les deux orateurs en présence. Ce Vatinius était un aventurier politique, et Cicéron, qui l'avait attaqué deux ans auparavant, en 56, nous le représente comme un des plus grands misérables qui aient jamais existé. Questeur en 63, tribun du peuple en 59, il vendit ses services à César, alors consul avec Bibulus. En 56, il parut comme témoin contre Milon et Sestius, deux amis de Cicéron, et c'est à cette occasion que celui-ci dirigea contre lui son véhément discours. Préteur en 55, Vatinius fut accusé l'année suivante par Calvus d'avoir obtenu sa charge par corruption. Cicéron, jaloux de plaire à César, et proba-

(1) Senec. rhet., *Controv.*, VII, 4 (19), 6.

(2) Senec. rhet., *loc. cit.*

(3) Le gros public, par opposition à *turba cultior*, cf. Senec. philos., *Epist.*, CXIV, 12.

(4) Catull., 53. — Catulle avait-il vraiment entendu ce mot dans l'auditoire, ou bien l'inventait-il pour faire plaisir à son ami et lui traduire d'une manière plus vivante l'impression faite sur le public? Weichert se pose la question, p. 118, n. 23, et il incline pour la première solution, qui est, en effet, la plus naturelle.

(5) Senec. rhet., *loc. cit.* : « parvolus statura. »

(6) Ovid., *Trist.*, II, 431 : « exigui — Calvi. »

(7) Cf. E. Benoist, *Comment. sur Catulle*, p. 496 *in fine*.

(8) *Brutus*, 84, 289.

blement par inimitié contre Calvus, oublia le passé et se fit le défenseur de Vatinius.

A ce moment, Calvus avait vingt-huit ans (54 avant Jésus-Christ) ; son discours était assez remarquable pour que, du temps de Tacite, on le lût encore avec admiration, sans distinction d'école. Dans le *Dialogue des orateurs*, c. xxi, Aper, le défenseur de l'éloquence du jour, le détracteur des anciens, dit que Calvus avait laissé environ vingt-et-un discours, et il ajoute : « C'est à peine si un ou deux sont satisfaisants ; qui donc lit aujourd'hui les plaidoyers contre Asitius ou Drusus ? *Il est vrai que ses accusations contre Vatinius, surtout la seconde, sont dans les mains de tous ceux qui s'occupent d'éloquence.* » La seconde partie de la phrase donne à penser qu'on avait peut-être tort, du temps d'Aper (1), de ne point lire les autres plaidoyers de Calvus, et que, de nos jours, on serait heureux de les avoir encore.

Ils nous permettraient non-seulement de bien juger leur auteur, mais de nous rendre compte de ce que fut à Rome l'école attique, pour laquelle on s'en tient un peu trop au jugement, nécessairement partial, de Cicéron. La sobriété était la marque essentielle de cette école : or, c'est là justement une qualité romaine ; elle est bien d'accord avec la *gravitas romana*, avec la majesté du peuple roi, avec la concision de la langue latine. On dira, et cela est vrai, que les systèmes et les théories ne valent guère que par l'application qu'en font les hommes. Mais une école, qui compte des noms comme ceux de César, de Calvus, de Brutus, de M. Caelius Rufus, plus tard d'Asinius Pollion, a eu au service de sa doctrine des esprits supérieurs qui ont dû en faire un bon usage.

Il n'est pas jusqu'à la poésie qui n'ait contribué à éloigner l'un de l'autre Cicéron et Calvus. Tandis qu'au rapport de Plutarque (2),

(1) Quintilien, cependant (X, I, 115), dit qu'il a trouvé des admirateurs de Calvus qui mettent celui-ci au-dessus de tous les autres.

(2) *Vie de Cicéron*, c. 40. La poésie, dans l'opinion de beaucoup de Romains, comme chez nous parmi la bourgeoisie, passait pour une occupation frivole ; mais, à ce moment, des personnages très-graves ne dédaignaient pas de faire des vers ; il est vrai que c'était de la poésie légère, et même parfois très-légère ; Cf. Ovid., *Trist.*, II, 441 :

Nec minus Hortensi, nec sunt minus improba Servi
Carmina : quis dubitet nomina tanta sequi ?

Cicéron écrivait facilement en une nuit cinq cents vers, Calvus appartenait à une école très-soucieuse de l'art et qui soignait avec amour ses courtes productions. L'analogie de son talent avec celui de Catulle ne peut être mise en doute, en présence de la manière constante dont leurs noms furent associés dans la suite (1) ; je marquerai plus loin les différences qui devaient exister ; mais l'esthétique était certainement la même pour tous les deux. A ce groupe appartenait C. Helvius Cinna, qui mit neuf ans à écrire sa *Zmyrna*, poème de peu d'étendue : *parva monumenta*, dit Catulle, en lui promettant l'immortalité (2). Quand une école littéraire montre cette inquiétude de la perfection, elle peut braver bien des critiques et des sourires ; elle a pour elle, quels que puissent être ses défauts, une qualité morale qui domine toute chose : l'habitude de faire bien ce que l'on fait.

Catulle aurait peut-être pu rapprocher Cicéron et Calvus ; son intimité avec ce dernier, son affection pour lui, sont attestées par de nombreux passages de ses œuvres, par les pièces qu'il lui dédie (3), et d'autre part la pièce 49 est presque sûrement adressée à Cicéron. Il est possible que la réconciliation apparente, dont il a été question plus haut, vint en partie de ses bons offices ; on a vu suffisamment qu'elle ne pouvait aboutir à aucun accommodement sérieux.

En dehors des épigrammes et d'un poème épique intitulé *Io*, sans aucun doute conçu et exécuté dans le goût alexandrin, restreint dans ses proportions, analogue aux *Noces de Thétis* ou à la *Zmyrna*, Calvus composa des élégies : il chanta dans ses vers une jeune femme nommée Quintilie, qu'il avait beaucoup aimée et qui mourut avant lui, probablement vers l'an 54. C'est ce que nous apprennent et la pièce 96 de Catulle, et un distique de Propertius, II, 34^b, 89. Était-elle sa femme légitime ? Le nom romain de Quintilie, opposé aux pseudonymes grecs que les poètes latins donnent à leurs mai-

(1) Voy. notamment Propert., II, 25, 3 ; Sentius Augurinus, chez Plinius le Jeune, *Epist.*, IV, 27, 3.

(2) Catull., 95.

(3) *Id.*, 14, 53, 96. — Voy. aussi Ovid., *Amor.*, III, 9, 61 :

Obruis huic venias hedera juvenalia cinctus
Tempora cum Calvo, docte Catulle, tuo.

tresses (1), un passage de Diomède, p. 372 P, 376, 1 K, dans lequel se trouve une citation de Calvus « *ad uxorem* », rendent probable l'affirmative (2).

Calvus ne remplit pas de magistrature au-dessus de la questure ; il mourut à trente-cinq ans, en 47 (707 de la fondation de la Ville) (3), épuisé par les veilles studieuses et le travail excessif ; il n'avait vécu « que de la flamme intérieure (4). » En annonçant cette mort à Trébonius, Cicéron ajoute : *De ingenio ejus valde existimavi bene* ; on sent dans cette courte phrase et dans ce qui la précède le ton de protection d'un vainqueur qui pardonne (5). C'était à coup sûr une haute intelligence qui s'éteignait, et malheureusement les œuvres qui auraient pu nous en transmettre le reflet, elles aussi, devaient bientôt s'évanouir.

III.

Pline l'Ancien (6) raconte que Calvus s'attachait aux reins et aux flancs des lames de plomb afin de vaincre le désir et de conserver

(1) Par contre, le nom de la femme de Lucain, Argentaria Polla, prenait place dans des vers ; cf. Stat., *Silv.*, II, 2 ; et 7, 62 et 120.

(2) C'est l'opinion de Schwabe, *Quaestiones Catullianae*, p. 265 ; cependant un distique d'Ovide, dans les *Tristes*, II, 431, ne semble pas la favoriser :

Par furti exigui similisque licentia Calvi
Detexit variis qui sua furta modis.

On pourrait croire, au premier abord, d'après les mots *licentia, furta*, que Quintilie n'était pas une épouse légitime ; mais il se peut ou que Calvus ait chanté auparavant d'autres amours, ou qu'il ne faille voir dans ces mots qu'une désignation vague de vers érotiques. On est porté en général à tirer des conclusions beaucoup trop précises de toutes ces expressions purement littéraires.

(3) Cicér., *Ad famil.*, XV, 21, 4.

(4) A. Couat, *Étude sur Catulle*. Paris, 1875, p. 107.

(5) Dans ce passage, Cicéron dit en parlant de Calvus : « ... *multae erant et reconditae litterae, sed vis non erat.* » Il ne faudrait pas entendre ces derniers mots dans le sens qu'il manquait de force, c'est-à-dire de vigueur et d'énergie ; cette interprétation serait démentie par ce tout ce que nous savons du caractère et de l'œuvre de Calvus. Cicéron veut dire que son rival n'avait point de fécondité, d'abondance, qu'il était vite épuisé ; on pourrait traduire assez exactement par le pluriel : « il manquait de forces. »

(6) *Hist. nat.*, XXXIV, 50, édit. Jan, vol. V, p. 63.

ainsi l'intégrité de ses forces et de sa volonté. M. Couat, qui rappelle ce fait dans son *Étude sur Catulle*, en prend texte pour un rapprochement inattendu : « Quelle intéressante figure, dit-il, que celle de ce Pascal païen, s'imposant pour conserver sa raison les tourments que s'infligeait l'autre pour l'humilier, supportant dans la maladie et dans la douleur, pour gagner la gloire, le travail que souffrait l'autre pour démontrer la vanité de la gloire, dépensant enfin au service de son ambition et de ses passions politiques toute l'énergie que Pascal mettait à railler la politique et à tuer en lui l'ambition (1). »

Je craignais que M. Couat ne se soit trouvé victime d'un procédé de rhétorique jadis en honneur dans la critique universitaire, dont il semble même qu'il ait été longtemps un élément indispensable : je veux dire le parallèle, et surtout le parallèle entre anciens et modernes. Notre temps est enclin aux nouveautés ; bien que tourné vers le passé qu'il explore dans tous les sens avec un louable acharnement, il n'estime guère, en critique comme ailleurs, que ses propres méthodes ou celles qu'il s'imagine lui être propres. Le danger n'est donc pas du côté de la tradition ; nous n'avons pas à craindre qu'elle fasse trop peser ni durer désormais son empire. Aussi ne déplait-il pas que de temps en temps on cherche à en sauver quelque chose, surtout si l'on allie, comme M. Couat, à ce respect d'anciens usages une familiarité incontestable avec les progrès récents et les exigences de la plus jeune critique. Si j'attaque le parallèle, ce n'est donc pas parce qu'il est vieux, loin de là ! C'est parce qu'il est mauvais et qu'il l'a toujours été ; c'est parce que, sauf les exceptions et en dépit de la mise en œuvre parfois magistrale, il ne sert le plus souvent qu'à fausser les idées ou tout au moins à les obscurcir.

Le mot de *Pascal païen* et le brillant développement auquel ce mot sert de point de départ, montrent tout ce qu'il y a d'artificiel dans un pareil procédé. Le seul point commun au poète orateur de l'antiquité et au philosophe moderne, c'est d'avoir cherché à dompter la chair, l'un par amour de la gloire et pour conserver à l'esprit la plénitude de ses facultés, l'autre par folie de la Croix et par aversion du péché. Le renseignement transmis par Pline suppose-t-il chez Calvus un ascétisme analogue à celui de Pascal ? Nous ne savons

(1) *Étude sur Catulle*, p. 107.

même pas si Quintilie était bien la femme légitime de Calvus : nous savons, en revanche, d'une manière certaine, qu'il faisait des vers licencieux, à tout le moins érotiques ; il ne pouvait avoir sur la chasteté les idées absolues que professe le christianisme et qu'il a fait passer dans la morale sociale des modernes. On n'a donc à voir, dans ce que raconte Pline, que la méfiance des excès chez un sage se connaissant lui-même et prenant des précautions contre sa propre faiblesse ; nous voilà bien loin de Pascal.

Dans cette mesure, d'ailleurs, un pareil trait nous aide à fixer le caractère de Calvus ; en voyant quelle trace élatante et durable cet homme, d'une fragile santé, mort prématurément, a laissée à la fois dans la poésie et dans l'éloquence, nous en concluons, d'une manière certaine, que sa jeunesse fut sérieuse et qu'il n'était pas un homme de plaisir. Nous touchons ici à une différence essentielle entre Catulle et lui, différence qui devait se manifester dans leurs œuvres. La muse de Calvus, aussi libre que celle de son ami, et se plaisant comme elle à l'épigramme, devait être par moments plus sévère et s'ennoblir davantage. L'*ingens animus* (1) que lui attribue Sénèque le rhéteur, pourrait bien, quoi qu'en pense Weichert, avoir cette signification, et si sa parole au forum était *gravis et sancta* (2), il est difficile de croire que sa poésie n'eût pas en plus d'une rencontre ces deux qualités, quelque chose de sérieux et de pur, prenant de l'autorité et imposant le respect. Parmi les quelques vers qui ont survécu, la plupart sont faits pour confirmer cette opinion :

Et leges sanctas docuit et cara jugavit
Corpora conubjis et magnas condidit urbes.
A ! virgo infelix, herbis pasceris amaris.
Mens mea dira sibi praedicens omnia vecors.
Cum gravis ingenti convivere pupula somno.
Frigida jam celeri peragrata Borusthenis ora.
Sol quoque perpetuos meminit requiescere cursus.

(1) Senec. rhet., *Controv.*, VII, 4 (19), 8.

(2) Quintilien, X, 1, 115.

— partus gravido portabat in alvo.

Forsitan hoc etiam gaudeat ipsa cinis.

Ces vers ont tous une noblesse grave, plus d'ampleur et de simplicité que n'en ont en général les vers de Catulle. Ils offrent aussi une symétrie plus constante dans la construction. Ils sont tous francs, d'une belle venue, tous coulés dans un moule large et simple; ils attestent du souffle et de la grandeur, *ingens animus*, et même, à la réflexion, ils suggèrent l'idée que Calvus devait développer la période avec plus d'aisance que Catulle. On sait comment les hexamètres des Noces de Thétis se succèdent trop souvent rajustés avec gaucherie ou placés sans lien à la suite les uns des autres, de manière que la phrase recommence quand on la croyait finie et tient en quelque sorte le lecteur haletant. Je ne veux pas dire que dans ce beau poëme on ne trouve ni vers grands et forts, ni même quelques périodes se développant heureusement. Je n'entends pas déprécier le mérite de Catulle; en jugeant un auteur, on oublie trop souvent qu'il ne faut pas seulement regarder ce qu'on a fait après lui, mais encore et surtout ce que l'on faisait avant lui. Mais à la lecture des fragments de Calvus, je ne puis m'empêcher de croire que ce dernier remportait l'avantage dans la versification pour la solidité du vers et pour la souplesse de la phrase poétique.

Plus de hauteur dans l'inspiration et plus d'ampleur dans la forme, ce sont là des qualités qui devaient se manifester dans son poëme d'*Io*, mais qui n'ont rien à voir dans un genre cultivé également par Catulle et par lui, le genre épigrammatique. Cependant, là encore, les deux poètes devaient différer par un côté: Calvus avait des opinions politiques plus profondes que celles de son ami. Catulle paraît s'être toujours tenu à l'écart de la vie publique; s'il a dirigé des épigrammes contre César et Mamurra, c'est qu'il épousait les antipathies du monde où il vivait; c'est, sans doute, que, blessé par les mœurs grossières des politiciens de son temps, il éprouvait pour ceux-ci un mépris général qui retombait sur les hommes publics du parti où il comptait le moins d'amis. Sa verve spirituelle, son irritabilité de poëte prenaient pour cibles parmi les maîtres du jour ceux qu'il ne fréquentait guère et dont il entendait sans cesse médire dans son cercle; les traits malins décochés contre eux y

étaient applaudis, souvent peut-être provoqués par la rancune d'un ami mêlé activement à la lutte des partis. Calvus, il est vrai, n'a pas dirigé les siens seulement contre César, Tigellius ou Manius Curius : il a fait au moins une épigramme contre Pompée; mais le rôle public qu'il a joué ne permet pas de croire qu'il fût un indifférent, tandis que d'autre part le caractère et la conduite de Pompée expliquent facilement l'humeur que ressentaient contre lui ses propres partisans. Les épigrammes de Calvus valaient-elles plus ou moins que celles de Catulle? La passion politique, qui manquait à celles-ci, donnait-elle à celles-là plus de portée? Il est peu probable que Calvus eût plus d'esprit que Catulle, et la passion met parfois dans ce qu'elle inspire de la lourdeur, et non de la vivacité; on peut croire que les épigrammes de Calvus étaient plus mordantes et plus cruelles, mais qu'elles devaient avoir moins de grâce et de légèreté; la différence de caractère et de genre de vie des deux amis devait bien s'y faire jour en quelque coin.

Mais c'est surtout dans les vers d'amour que cette différence devait être sensible. La passion de Catulle fut violente et dura plus d'un jour. Personne n'en a contesté la profondeur; le gracieux poète a reçu le don de plaire, du moins dans ses œuvres, car la postérité lui est demeurée plus fidèle que Lesbie; elle lui accorde avec raison une sincérité qu'elle a seulement le tort de refuser volontiers à d'autres poètes. Mais cet amour si vif et si tenace ne dut jamais être qu'un attachement sensuel. Ce n'était certes pas par les dons du cœur que Clodia s'enchainait Catulle, ou, si on la calomnie en lui refusant des vertus, la faute en est à son poète qui l'a poursuivie d'injures si grossières. On dira qu'à défaut de cœur elle avait de l'esprit : l'esprit ne suffit pas pour fonder une affection durable. L'intelligence, dans le sens véritable et élevé de ce mot, devait être médiocre chez elle; l'instruction ne devait point passer les bornes de ce qu'on apprend dans la conversation et dans les lectures superficielles; pour se développer, l'une demande de la réflexion et l'autre du temps. Clodia était une mondaine; elle vivait en dehors; on la devine, allant de fête en fête et de conquête en conquête, trouvant longues les heures que d'autres trouvent courtes, ne sachant comment gaspiller ce trésor dont on peut être avare, s'ennuyant seule, s'ennuyant dans un long tête à tête avec le mieux aimé, ayant le goût du

changement et du bruit, en un mot une coquette presque banale, si elle n'avait eu pour elle le charme physique, la grâce et, sans doute, une violence morbide dans la passion (1).

Toute autre devait être Quintilie. Son amour pour Calvus, petit au point, à ce qu'il semble, d'être ridicule, sans cesse appliqué au travail, et qui, avec le cœur ardent et l'esprit opiniâtre, ne devait avoir rien de ce qu'il faut pour briller à des yeux vulgaires, cet amour suffit pour nous la faire connaître : sérieuse, instruite, fidèle et tendre, assise volontiers au foyer domestique, capable de se dévouer, se prenant aux grands sentiments et aux grandes pensées, telle devait être cette femme, morte bien jeune encore, touchante figure sur laquelle demeure assez d'ombre pour la rendre tout à fait poétique, et dont les traits peuvent cependant être évoqués avec quelque précision. A son nom paraît bien convenir l'épithète de « triste » que Racine aime à donner aux jeunes femmes de ses tragédies : *miseræ Quintilia*, dira Propertius (2). Calvus avait vingt-huit ans lorsqu'elle mourut ; il garda le souvenir de celle qui l'avait aimé et souvent consolé, et consacra son talent élégiaque à chanter son amour détruit.

On s'est peu occupé de Quintilie ; elle mérite une place dans ce groupe de jeunes Romaines distinguées qui ont charmé la vie des grands hommes et dont l'influence contribuait à adoucir les mœurs : Tullie, la fille si chère de Cicéron, l'épouse peu heureuse de Dolabella ; Périlla, la belle-fille d'Ovide que celui-ci nous montre assise au milieu des livres et des muses (3) ; la femme de Lucain, Argentaria Polla ; celle de Stace, Claudia ; d'autres dont les noms ne nous sont pas parvenus, car, à l'encontre de ce qui se passait en Grèce où les courtisanes avaient le privilège de l'instruction et du commerce

(1) Voy. dans *Cicéron et ses amis*, de G. Boissier, les pages sur Clodia, 174-186.

(2) Propert., II, 34^b, 89 :

Hæc etiam docti confessa est pagina Calvi
Cum caneret miseræ funera Quintiliae.

(3) Ovid., *Trist.* III, 7, 3 :

Aut illam invenies dulci cum matre sedentem
Aut inter libros Pieridasque suas.

Cette élégie est une des plus charmantes d'Ovide, et une des moins connues.

intellectuel avec les hommes, à Rome il était permis à la femme d'être vraiment l'amie et la compagne du mari; on lui laissait le droit d'orner et de cultiver son esprit. L'idéal de Molière peut ne pas suffire à tous, et j'imagine que Calvus ne se trouva point mal d'avoir dans ses travaux une douce et intelligente conseillère. Qui sait si l'activité rare de ce jeune homme, dont la vie si courte fut plus remplie et par conséquent plus longue qu'une vie ordinaire, n'est pas due pour une grande part au génie bienfaisant de Quintilie? C'est peut-être là ce que chantaient ces élégies qui, nous dit Catulle, allaient réjouir dans la nuit de la tombe celle qui y était prématurément descendue (1). Mystérieuse histoire de deux cœurs! les vers qui la racontaient se sont perdus, et parmi les chefs-d'œuvre que nous a dérobés le temps jaloux, il en est peu qui soient à regretter davantage.

Ainsi, des vers passionnés, poésie moins gracieuse peut-être, moins aimable pour beaucoup que celle de Catulle, mais plus profonde et plus large à la fois, plus recueillie, plus romaine encore par conséquent; des discours dont la lecture, en admettant qu'elle eût peu de charme en elle-même, serait des plus utiles pour éclairer notre jugement sur l'école attique; œuvre double, vers et prose, qui, en nous procurant de délicats plaisirs littéraires, nous permettrait de reconstituer avec certitude la figure d'un homme supérieur, ses traits moraux et intellectuels: voilà ce que nous avons perdu en perdant les livres de Calvus. Cornélius Gallus, dont il ne reste même pas un fragment et sur le compte duquel les renseignements manquent souvent de précision, a fourni à M. Nicolas (2), il y a une trentaine d'années, la matière intéressante d'un long volume: Calvus, par les questions que soulève autour de lui son rôle important parmi les poètes alexandrins et les orateurs attiques, par lui-même aussi, par

(1) Catull., 95, édit. Benoist:

*Si quiequam mteis gratum acceptumve sepuleris
Accidere a nostro, Calve, dolore potest,
Quo desiderio veteres renovamus amores
Atque olim missas flemus amicitias,
Certe non tanto mors inmaturo dolori est
Quintiliæ, quantum gaudet amore tuo.*

(2) Mort il y a un an; auteur d'un travail intéressant sur Cassius de Parme.

sa haute valeur morale et par son grand talent personnel, mériterait d'inspirer quelque travail analogue. Aujourd'hui, on ne se renferme plus comme autrefois dans le cercle étroit des littératures classiques; c'est là une heureuse expansion; mais il ne faudrait pas croire, parce qu'il y a d'autres temps et d'autres pays à connaître, que tout soit dit sur les grands siècles de Rome. Il reste encore bien des recoins inexplorés, bien des endroits où il faudrait repasser pour s'assurer qu'on ne s'est pas trompé jusqu'ici; on en reviendrait parfois avec des vues nouvelles; on en rapporterait, plus souvent qu'on ne se l'imagine, un des sentiments les plus nobles et les plus doux, l'admiration.

APPENDICE.

Voici les quelques vers de Calvus qui nous sont parvenus. Ils ont été édités successivement par Weichert dans ses *Poetarum latinorum reliquiae*, p. 131-146, par Lachmann et par Lucien Müller à la suite des poésies de Catulle.

I.

HENDÉCASYLLABES PHALÉCIENS, SÉNAIRE IAMBIQUE, GLYCONIQUE
ET PHÉRÉCRATIEN.

1. *Et talos Curius pereruditus.*

Hendécasyllabe phalécien conservé par Asconius Pedianus, *ad Cicer. oration. In toga candida.* — Il s'agit de Manius Curius, ami de Marc Antoine, joueur et débauché; Cicéron le nomme dans les *Philippiques*, V, 3, 13 et 14.

Talos L. Müller; *talis* vulg.; *talus* édition princeps.

2. *Durum rus fugit et laboriosum.*

Hendécasyllabe conservé par Aulu-Gelle, *Noct. att.*, IX, 12, 10. — *Laboriosus*, dans le sens « où l'on travaille » au lieu de « qui travaille » se trouve aussi chez Martial, X, 104, 13.

Fugis et vulg.; *fugiet* Hertz dans sa grande édition critique

d'A. Gell. (le tome I seul a paru, 1883; dans son édition de 1871, Hertz écrivait *fugit et*); *fugite* dans les mss. de Nonius, qui cite aussi ce vers en l'attribuant à Gallus.

3. *Sardi Tigelli putidum caput venit.*

Sénaire iambique conservé par Porphyriion, *ad Horat. sat.*, I, 3, 1. L'auteur des pièces 3 et 4 des *Catalecta* a imité ce vers (3, 2 et 4, 1).

4. *[Lilium] vaga candido
Nympha quod secet ungui.*

Un glyconique et un phérecratien (cf. Catull., 34 et 61), conservés par Charisius, p. 120, sous le mot *ungui*. C'est Broukhuyts qui a supposé *Lilium* pour remplir le vide et donner un sens. — Selon Weichert, on serait en présence d'une fin d'hexamètre et d'un commencement de pentamètre : *vaga candida Nympha Quod secet ungui.*

II.

HEXAMÈTRES.

5. *Hesperium ante jubar quatiens*

Conservé par Priseien, 658; extrait d'un épithalame.

6. *Et leges sanctas docuit et cara jugavit
Corpora conubjis et magnas condidit urbes.*

Conservés par Servius, *ad Aen.*, VIII, 58; il s'agit de Cérès. Ces vers, qui doivent appartenir à l'épithalame, présentent chacun une particularité de métrique : 1^o « docuit et », trace de la prosodie archaïque où cette finale était longue; cf. Propertius, IV, 1, 17 : *Nulli cura fuit externos*, Virgile, *Bucol.*, 1, 38; 3, 97; 7, 23, etc.; 2^o le caractère consonantique pris dans *conubiis* par le premier *i* : *conubjis* comme dans *Lavinja*, Virgile, *Aen.*, I, 2. — L. Müller veut scander *conubiis*; cf. *De re metrica*, p. 258 suiv.

7. *hunc tanto munere digna.*

Conservé par Servius, *ad Aen.*, XI, 169. — *Digna*, impératif de

digno, archaïque. — Cet hémistiche doit venir du même épithalame que les fragments 5 et 6.

8. *Pollentemque deum Venerem*

Conservé par Macrobe, *Saturn.*, III, 8, 2 (Eyssenhardt, p. 184), et par Servius, *ad Aen.* II, 632. — Selon Macrobe, un certain Aetrianus affirmait que *deum* était un accusatif; il est difficile de n'y pas reconnaître un génitif pluriel archaïque.

9. *A ! virgo infelix, herbis pascere amaris.*

Conservé par Servius, *ad Bucol.*, 6, 47. — Ce vers, imité par Virgile, l. cit., et par Ovide, *Metam.*, I, 632. *Fronibus arboreis et amara pascitur herba*, appartenait au poème d'Io, comme le dit positivement Servius et comme le sens suffirait à le révéler.

10. *Mens mea dira sibi praedicens omnia vecors.*

Conservé par Probus p. 1405, « *Calvus in Io.* » — L. Müller attribue ces paroles à Junon, tout en reconnaissant qu'elles conviendraient à Io; je les crois plutôt de cette dernière.

Omina Weichert.

11. *Cum gravis ingenti pupula conivere somno.*

Conservé par Priscien, p. 866. — Il doit être question d'Argus endormi par Mercure. — « Conivere » comme « fervère » chez Propertius, II, 8, 32, et chez Virgile, *Georg.*, I, 456, *Aen.*, IV, 409 et 567.

Urgenti Nic. Heinsius.

12. *Frigida jam celeri peragrata Borysthenis ora.*

Conservé par Probus, p. 1394, « *Calvus in Io.* »

Celeri peragrata Borysthenis Parrhasius (Jean Parisio, savant italien, 1470-1533); *celeris uergatur uistinis* dans le ms., d'où le texte que donne Rob. Estienne dans ses *Fragmenta poet. veter.* de 1564: *Frigida jam celeris uergatur Vestinis ora.*

13. *Sol quoque perpetuos meminit requiescere cursus.*

Conservé par Servius, *ad Bucol.*, 8, 4. — Io gémit d'errer sans fin

et, dans une plainte ou dans une prière, demande un terme à ses courses.

14. *partus gravido portabat in alvo.*

Conservé par Charisius, p. 61. — Il s'agit probablement d'Io enceinte d'Épaphus. — On remarquera le substantif *alvus* au masculin.

III.

DISTIQUES.

15. *cum jam fulca cinis fuero.*

Fin de pentamètre conservée par Charisius, p. 78, et par Nonius, p. 198 (chez ce dernier *fuoris*). — Ce vers se lisait probablement dans une élégie écrite après la mort de Quintilie. *Cinis* est employé au féminin.

16. *Forsitan hoc etiam gaudeat ipsa cinis.*

Conservé au même endroit par Charisius. — Ce vers appartient certainement à une élégie sur la mort de Quintilie.

17. *Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc sibi velle? Virum.*

Conservé entièrement par un scoliaste de Lucain, *ad Phars.*, VII, 726, et à partir de *digito* par Sénèque le rhéteur *Controv.* VII, 4 (19), 7. Le scoliaste de Lucain, qui attribue faussement ces vers à Martial, écrit *homines* dans le premier et *dicat* dans le second; voy. Lucain, édit. Weber, vol. III, p. 579.

18. *Bithynia quicquid
Et paedicator Caesaris unquam habuit.*

Conservé par Suétone, vie de César, 49.

